

1565 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Marcoux.

1570 **M. PIERRE MARCOUX :**

Bien, merci de m'avoir accueilli.

LA PRÉSIDENTE :

1575 Ça nous a fait plaisir. J'inviterais maintenant monsieur Hébert à venir à l'avant, s'il vous plaît.

M. GEORGES HÉBERT :

1580 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Monsieur.

1585

M. GEORGES HÉBERT :

Vous avez probablement déjà eu l'occasion de lire notre mémoire qui est en anglais, on dirait : it is brief. À 140 syllabes c'est particulièrement bref.

1590

LA PRÉSIDENTE :

Et votre poème aussi.

1595 **M. GEORGES HÉBERT :**

C'est le poème. Alors, je vais vous le lire comme moi je l'entends. Et je vais vous ajouter quelques mots après ça. Alors, c'est simplement intitulé « Pierrefonds-Ouest ». Et c'est à moitié en anglais, moitié en français. Alors, ça sort un peu de l'ordinaire dans ce sens-là.

1600

In Pierrefonds Ouest, a river runs through fields and woods, whose green gives breath to all around.

On y trouve vie, dont la survie est en danger. Des résidants et migrants se sentent chez eux, chez nous, hiver, été.

1605

Hiboux, bruants, couleuvres, goglus, tortues, bétulaie jaune, érable noir, caryer, noyer. Au lieu de les laisser périr, mettons maintenant notre ceinture verte et bleue.

Destroy this land? For what? Five thousand doors?

They could go here, they could go there. But wait!

Best here, the owners help declares. Best here!

1610

No! No! Near transit build, on little land.

On brown fields build and let this land be land.

1615

J'aurais quelques points à ajouter qui sont évidemment touchés brièvement dans le poème. Notamment que le schéma d'aménagement prévoit protéger 10% des territoires de l'agglomération et je vous avoue que je ne peux pas m'imaginer comment l'agglomération pourrait réussir à faire ça sans inclure le territoire de l'Anse-à-l'Orme. Surtout que personne ne suggère même pas d'où viendrait ce 10% ailleurs, encore moins le garantir. On dit donc, on prend, mais personne ne donne.

1620

Et on n'en parle même pas de créer des espaces verts, parce qu'évidemment c'est bien trop long. Alors, ce n'est pas comme un projet domiciliaire, ça, c'est comme ça.

1625

Non, malheureusement les aires naturelles sont plus comme les réputations qui prennent longtemps à bâtir, mais se détruisent dans un instant. Ne nous laissons pas embobiner par l'utilisation seulement partielle du territoire pour le projet. Le constructeur peut difficilement éviter

de l'offrir, mais pour la partie construite ça sera fatal et pour le reste bien, partie remise. La moitié de la moitié de la moitié.

1630 Le projet comme on vous l'a sûrement déjà dit à maintes reprises est tout à fait contraire à la politique TOD qui avait été adoptée dans le Plan Métropolitain. Il est loin de tout. Quand je vous demande dans le poème : « On brown fields near transit build » On a exactement le contraire. Ici, on vous demande de faire exactement, on demande de faire exactement le contraire de ce que le projet Métropolitain demande.

1635 Il y a un domaine qui est particulièrement compliqué, et je vous avoue ne pas avoir la réponse, mais j'aimerais vous le souligner. C'est concernant les terrains, en anglais on les appelle « brown fields ». C'est plus large que l'expression : les terrains contaminés. Je trouve que terrain contaminé ça a l'air d'être l'équivalent, grosso modo français, mais ça ne l'est pas réellement. Brown fields ça a un sens, ça comprend des terrains utilisés, usés, mais pas
1640 nécessairement contaminés.

Je trouve qu'on devrait comme société se diriger dans cette direction-là, d'encourager l'utilisation de terrains qui ont déjà été utilisés. Le seul programme à ma connaissance qui existe au Québec a commencé par le programme Climat-Sol, Climat, tiret, Sol, qui a commencé, je
1645 crois, en 2007. Il a été bonifié récemment. Il est devenu le programme Climat-Sol Plus. Et encore là, le gouvernement provincial demande, met de côté 175 millions pour ce programme-là, et ça, c'est pour cinq ans. 120 de ce 175 millions-là s'en va à des terrains qui sont propriétés du gouvernement lui-même. Il ne reste que 55 000 à répartir sur cinq ans dans toute la province de Québec. Ce n'est qu'un très petit début. Et je vous sou mets qu'une alternative importante à
1650 l'utilisation des espaces verts c'est d'utiliser des espaces brunes, mais ça prend un projet de société, parce qu'il faut que tout le monde mette de l'eau dans son vin, ce n'est pas seulement les constructeurs.

1655 Comme nous qui voulons des espaces verts, il faut que notre gouvernement par l'entremise de nos impôts y mette de l'argent. Et que les acheteurs éventuels, les assureurs qui vont assurer les projets dans les terrains qui étaient anciennement contaminés, tout le monde

devra s'impliquer dans quelque chose de cette nature-là. Et c'est une discussion très large qui implique beaucoup de monde et je vous sou mets qu'on devrait entamer. Je ne peux pas vous demander de le faire vous-même dans le contexte de ce projet-ci, mais peut-être de le recommander pour une autre étude.

1660

C'est tout ce que j'ai.

LA PRÉSIDENTE :

1665

Merci beaucoup, Monsieur Hébert. Questions?

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

1670

Vous avez parlé du programme Climat-Sol. En quoi il consiste?

M. GEORGES HÉBERT :

Climat-Sol?

1675

LA COMMISSAIRE RAPHAËL:

Oui?

1680

M. GEORGES HÉBERT :

C'est un programme du ministère de l'Environnement qui aide les municipalités à financer, à structurer le développement de terre justement, on utilise le mot « contaminé ». Je ne sais pas s'il y a un niveau particulier de contamination. Je ne peux pas vous le dire. Mais c'est le seul programme à ma connaissance qui existe. Et comme je vous dis, la somme d'argent impliquée à date est minuscule. Et je trouve que c'est une alternative fort importante et fort

1685

intéressante, surtout quand on considère qu'on veut encourager le développement TOD. Mais beaucoup de ces terrains-là vont être très proches, qui ont déjà été utilisés, vont être proches des centres-villes.

1690

LA COMMISSAIRE RAPHAËL:

Merci.

1695

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Vous étiez clair ce qu'on ne voulait pas voir sur ce terrain, ce territoire. Mais qu'est-ce que vous voulez?

1700

M. GEORGES HÉBERT :

Let it be land.

LE COMMISSAIRE WOLFE:

1705

Oui, oui, mais est-ce que pour vous la priorité c'est la biodiversité, c'est les loisirs, c'est les deux? Quelles sortes de loisirs s'il y en a?

M. GEORGES HÉBERT :

1710

C'est pour nous biodiversité, carrément. Si on peut en utiliser comme le monsieur qui était en avant de moi, si on peut l'utiliser pour des pistes de ski de fond. Je suis 100% d'accord. C'est le genre de chose qui fait une utilisation très limitée. On est capable de limiter l'utilisation à des sentiers et de sorte qu'avec 185 hectares on peut très majoritairement encourager la biodiversité. Et the lungs of the city. Mais aussi l'utiliser pour des fins qui vont encourager des gens, de près ou de loin, de s'y rendre pour faire des activités.

1715

LA PRÉSIDENTE :

1720 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Hébert.

M. GEORGES HÉBERT :

 Merci.

1725 **LA PRÉSIDENTE :**

 J'inviterais maintenant monsieur Daniel Boulerice, s'il vous plaît.

M. DANIEL BOULERICE :

1730 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1735 Bonsoir, Monsieur.

M. DANIEL BOULERICE :

1740 Merci de me recevoir ce soir. Je ne suis pas poète, je ne suis pas scientifique, je n'ai pas de statistiques, mais je suis un citoyen et j'ai un vécu et je voulais me prononcer contre ce projet-là.

1745 Moi j'ai vécu juste à côté, à Pierrefonds, sur la rue Gaston. Dans ma jeunesse, j'ai passé beaucoup de temps dans ces champs-là. Ironiquement, la famille Grilli était juste derrière moi sur la rue Grier, en tout cas. Ça, c'est le développeur, ils sont devenus très riches. Je ne les connais plus.